

Eolien : puissance électrique du parc

PressionÉnergie

Mise à jour de l'article le 12 avril 2024

Mise à jour de la donnée le 28 février 2024

Une éolienne est une installation qui permet de convertir l'énergie cinétique du vent en énergie mécanique. Cette énergie est ensuite transformée, dans la grande majorité des cas, en électricité. Les éoliennes répertoriées ici concernent uniquement le "grand éolien" (puissance supérieure ou égale à 250 kW) raccordé au réseau public de transport ou de distribution de l'électricité (pour les données infra-régionales).

La France possède le deuxième gisement éolien européen après la Grande-Bretagne et le troisième parc le plus important en termes de capacité installée (en 2022).

L'indicateur porte sur la puissance électrique annuelle du parc éolien terrestre pour les Hauts-de-France (de l'échelle communale à l'échelle régionale).

Afficher la suite

Eolien : puissance électrique du parc

La puissance totale installée provenant de l'éolien s'est accrue de manière importante et continue entre 2010 et 2023 sur l'ensemble de la région des Hauts-de-France. Celle-ci a plus que quintuplé sur cette période : elle est passée de 1134 à 6083 MW.

Les implantations sont assez hétérogènes sur le territoire du fait de la densité de population de certaines zones, des contraintes paysagères et patrimoniales... Ce développement fait qu'aujourd'hui certains territoires sont arrivés à saturation. Aujourd'hui les Hauts-de-France sont la première région en termes de puissance installée. La puissance installée est plus importante sur le versant sud que sur le versant nord de la région.

fiche Eolien : puissance électrique du parc

Poids (128,37 ko), Format (VND.MS-EXCEL)

[Télécharger](#)

Production de l'indicateur

- Échelle disponible :

Communale

- Unité :

MW

- Disponibilité :

N+1

- Fréquence de mise à jour :

Tous les ans

© Cette publication est réutilisable dans les conditions de la licence Creative Commons. [Pour en savoir plus](#)